

La consigne du Pape

Monsieur le Directeur,—En rentrant ici après deux mois d'absence, j'ai trouvé, sur ma table de travail, entre autres venant du Canada, plusieurs journaux dont je remercie collectivement les directeurs ; deux volumes dont je remercierai nominativement les auteurs et les numéros consécutifs de la *Revue du Mouvement catholique*, comme si j'en étais l'abonné. De quoi, monsieur, je dois vous remercier doublement, et à cause de ce gracieux envoi, et parce que votre bienveillante indulgence a daigné accueillir la lettre que j'avais eu l'honneur de vous adresser sur la juste conception du mouvement catholique. Cette question ne manque pas de gravité ; si vous voulez bien le permettre, j'ajouterai, aux considérations de ma première lettre, quelques développements, pour déterminer la règle du mouvement catholique et en découvrir la loi.

Consultez dix personnes à votre choix, interrogez-les séparément, demandez-leur quel est, à leur humble avis, en matière de mouvement catholique, le point capital, la solution décisive, l'indication triomphante qui doit assurer à ce mouvement la régularité de ses évolutions, la force de ses développements et le succès de ses entreprises. Je doute que ces dix personnes, avec tout leur bon vouloir, vous répondent de but en blanc, sans broncher ; je doute encore plus que leurs réponses, d'ailleurs sages, concordent dans une formule qui emporte d'assaut les convictions.

Il y a pourtant un point où ce mouvement catholique puise son énergie et sa lumière ; un point où il trouve son point de départ, son but certain, ses moyens efficaces d'action. Ce point, quel est-il ?

Selon moi, cet élément souverain du mouvement catholique, c'est la *consigne du Pape*.

Le Pape, chef suprême et infaillible de l'Eglise, se trouve placé, par la miséricorde de Dieu et par l'autorité de Jésus-Christ, à la tête de l'humanité, pour dire à chacun, peuple, particulier ou homme d'Etat, ce qu'il doit faire ; et ce que le Pape nous enseigne, il faut l'observer.